

# **Gestion des déchets biomédicaux : la croix et la bannière dans les hôpitaux**

Ainsi, le mode de gestion des déchets biomédicaux des formations sanitaires au Bénin. L'acte 1 de notre enquête se pose dans des communes où la gestion des déchets biomédicaux continue d'être un casse tête pour les responsables des centres de santé. Ce fait, dû au manque de ressource et de rigueur dans l'application des principes normatifs en termes de gestion des déchets biomédicaux, représente un danger tant pour le personnel sanitaire que pour les usagers de ces centres de soins. La présente enquête fait l'inventaire de la situation d'assainissement et de l'hygiène dans nos centres de santé. Surtout en ce qui concerne la gestion des déchets biomédicaux.



Les boîtes de sécurité à la maternité du centre de santé. Il est à noter que ces boîtes sont destinées à recueillir des tests rapides de grossesses, du sida, gants et autres.

Une poubelle en plastique dans l'hôpital de Boko. De l'analyse de cette photo, on remarque la poubelle n'est pas en bonne état, de même elle est remplie de toute sorte de déchets. En ce qui concerne les services d'hygiène, seules les structures sanitaires de PADRE-PIO, de BOKO et le CS de N'dali en possèdent. Les autres structures n'en possèdent pas. Les aides-soignantes ou les infirmiers sont ceux qui jouent le rôle des agents d'hygiène et sont donc exposés aux risques de contamination.

Nous sommes tout d'abord ici en présence d'un incinérateur de type cubilot utilisé dans le centre de santé de N'dali. De l'observation de cette photo, on remarque que l'incinérateur est séparé de la fosse à cendre. Ensuite, d'un incinérateur de type Montfort utilisé à l'hôpital de Boko. De l'analyse de ce dernier incinérateur, on constate que ce dernier est électronique disposant d'un système d'allumage permettant la combustion de tout genre de déchets.

Seul le centre de BOKO dispose d'incinérateurs de type Montfort et incinère très tard dans la nuit. Le CS de N'dali

et de PADRE-PIO disposent quant à eux d'un incinérateur de type Cubilot Mais ces fours, ne fonctionnant pas en continu, engendrent de fortes variations de température. Or, ces variations engendrent une combustion incomplète ainsi qu'une pollution d'air. Aussi, assiste-t-on souvent à un brûlage à l'air libre par des formations sanitaires lorsque l'incinérateur se trouve en panne.



Voici comment se passe le brûlage des déchets biomédicaux au cabinet de soins de bouandobou n'ayant pas de contrat avec les structures de collectes procèdent au brûlage des déchets en plein air. Le brûlage s'effectue généralement à l'air libre et ou dans des trous. Cette pratique est préjudiciable à l'environnement, parce qu'elle est source d'une pollution de l'air. En outre, la méthode laisse une quantité importante de

résidus non brûlés, de sorte que le problème de l'élimination reste entier.

En général, il faut retenir que la plupart des formations sanitaires ne respecte pas les conditions du décret N°2002-484 du 15 Novembre portant gestion rationnelle des déchets biomédicaux en République du Bénin , tel que le respect du principe de collecte séparative à la source , l'inexistence d'un service d'hygiène et d'argent d'hygiènes dans ces structures , la non disponibilité de poubelle requises pour la collecte et la non désinfection des déchets avant leur élimination surtout en utilisant des méthodes peu efficaces. Ceci contribue à la pollution de la ville et de l'environnement.

En raison de tous cela et en notre qualité de journaliste, nous proposons que des séances de sensibilisation à l'endroit des formations sanitaires pour que la gestion des déchets biomédicaux dans les centres soit assuré par des structures disposant d'une autorisation pour la gestion des déchets biomédicaux. Nous reviendrons sûrement plus tard pour un constat de l'effectivité des engagements pris par les responsables à notre passage.

Actualité Ecocitoyenneté Durabilité